



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Moyen-Orient

Question écrite n° 85226

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessité de développer des coopérations universitaires avec les pays du Monde arabe, notamment dans le secteur du golfe. En effet, la France doit étendre son influence linguistique et universitaire dans les pays du Moyen- Orient et du golfe qui sont de plus en plus curieux de notre culture et notre langue. Cette tendance sensible montre un intérêt réel pour étendre des relations suivies et pérennes avec des universités françaises sur des sujets, des métiers et des disciplines qui pourraient ouvrir les bases d'une nouvelle approche plus partenariale. Plusieurs pays européens comme l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Espagne et l'Italie mènent une politique de prospection et de développement très efficace. La France paraît en ce domaine plutôt en retrait, plutôt orientée vers le maintien de nos relations traditionnelles et nécessaires avec le Maghreb, qui sont liées à une histoire ancienne avec des périodes douloureuses et d'espoir. Une relance vers d'autres pays du Monde Arabe musulman s'avérerait une piste très prometteuse pour l'avenir. Il lui demande donc de lui indiquer les initiatives qu'elle compte prendre en ce domaine.

Texte de la réponse

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) est particulièrement attentif au développement de la coopération avec le Moyen-Orient, et tout spécialement avec les pays du Golfe, où effectivement une demande forte s'exprime, depuis quelques années, envers le modèle éducatif français, dans une région traditionnellement plus ouverte aux références anglo-saxonnes. Une mission interministérielle, réunissant le ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE), le ministère de l'éducation nationale (MEN) et le MESR, avec le concours d'experts universitaires, s'est rendue en février 2010 au Qatar, dans les Émirats arabes unis et en Arabie saoudite. Elle a pu vérifier que les attentes de nos partenaires de la région étaient nombreuses, et aussi que le besoin était avéré d'une coordination de l'offre française, en matière de formation supérieure et de recherche, de façon à mettre en place des pôles d'excellence de coopération, à l'échelle régionale, dans les différents pays concernés et selon leurs contextes et leurs demandes spécifiques. Le principal projet pilote de cette ampleur est la création en 2006 de l'université La Sorbonne d'Abou Dabi, sous la conduite de l'Université Paris IV, qui travaille à élargir son offre de formation, avec l'association déjà effective de l'Université Paris V (droit et économie), et la réflexion menée actuellement sur l'ouverture de filières scientifiques sous l'égide d'un troisième établissement. Cette extension aurait notamment l'avantage de proposer des débouchés dans l'enseignement supérieur aux classes scientifiques d'excellence mises en place en 2008 dans le cycle secondaire émirien sous la supervision du Lycée Louis-Le-Grand. Pour ce qui concerne Abou Dhabi, il faut également signaler le projet bien avancé d'implantation de L'École nationale vétérinaire d'Alfort, dont l'attractivité au niveau régional devrait être également très importante. Le Qatar s'est doté ces dernières années d'infrastructures scientifiques de premier plan, et est en passe de devenir un acteur essentiel, à l'échelle régionale voire mondiale, dans le domaine des formations supérieures et de la recherche. Plusieurs projets de grande implication sont en cours de discussion avec les autorités qataries, et pourraient aboutir avant la fin de l'année 2010, (notamment ceux qui visent à l'implantation de l'Institut Pasteur et d'HEC, ou encore la

mise en place d'une antenne de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. La création d'une chaire Senghor (enseignement du français et études francophones) à l'Université du Qatar à Doha est également à l'étude. D'autres partenaires régionaux sont en cours d'émergence, en Arabie saoudite, avec la King Abdallah University of Science and Technology (KAUST), de création récente et qui souhaite établir des coopérations avec des établissements français, mais aussi au Koweït, avec le projet de création d'un institut de formation pour les cadres de la fonction publique, en liaison avec Sciences Po, ou encore à Dubai, à travers la mise en place d'un centre de certification pour la langue arabe, avec la collaboration de l'université de Lyon 2. Pour élargir le panorama au Moyen-Orient dans son ensemble, il faut notamment souligner qu'un protocole d'accord portant sur la mise en place d'un centre d'excellence franco-jordanien pour le nucléaire civil et les grands projets a été conclu au mois de février 2010. Ce protocole vise à la formation d'ingénieurs et techniciens supérieurs, en appui aux projets de nos grandes entreprises présentes en Jordanie. Les potentialités sont donc nombreuses, et les acteurs français de plus en plus concernés. Pour renforcer cette mobilisation, le MESR, en concertation, avec le MAEE, envisage d'organiser une rencontre entre les principales institutions d'enseignement supérieur et de recherche des pays du Golfe (par exemple la KAUST, le Qatar Science and Technology Park, les universités Khalifa et Al Ain des Émirats) et des représentants de consortia d'universités et de laboratoires de recherche français (notamment à travers les cinq alliances récemment constituées), sur des thématiques considérées comme prioritaires pour nos interlocuteurs (nanotechnologies, bio-médical, énergie et environnement...). Cette rencontre permettrait également d'évaluer en détail les demandes et d'envisager avec chacune des institutions partenaires la consolidation des actions en cours et le développement de nouvelles pistes de collaboration.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85226

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8251

Réponse publiée le : 23 novembre 2010, page 12886